Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Informations générales

Titre	Modifier la DS.9.4. en lien avec les normes de rejet pour l'Écodomaine des Forges
Résumé	Ajuster la disposition spéciale 9.4 concernant l'aménagement des terrains, drainage, constructions et équipements accessoires pour s'arrimer, dans le secteur de l'Écodomaine des Forges, à la modification du Règlement sur le rejet des eaux dans les ouvrages d'assainissement, les réseaux d'égout, les fossés, les lacs et les cours d'eau (2021, chapitre 14) tel que modifié par le dossier 400-25-007.
Concordance	Non
Date	19 août 2025

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	des Forges
Territoire visé	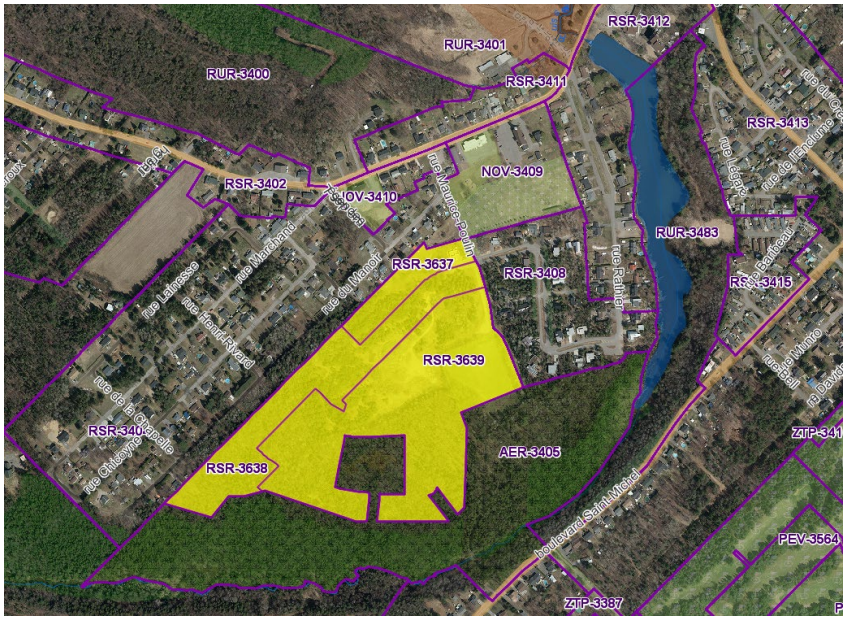
Objet	Modifier la DS.9.4 en lien avec les normes de rejet pour l'Écodomaine des Forges.
Approbation référendaire	Non-susceptible
Pouvoir habilitant LAU	Disposition qui ne découle pas de la LAU